

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2024.

Etaient présents : M. RIGHI, Maire, Mme SOLIDA –M. CARMELLE –
Mme JOLY– M.MANOCCHI - M. LECLERC Adjoints,
Mme MALANDRA -M. RUGGIERI - M. RUBEO-LISA- Mme MONTI-
Mme CANONICO- M. MORANDA-M. NAPOLI- Mme TOMASINI-
Mme MOCQUARD- Mme CALLEGARO- Mme BRUSCO- Mme FERÉ –
M. LAVANDIER.

Absents représentés :

M. PIERMANTIER qui donne procuration à M.RIGHI
Mme SUJKOWSKI qui donne procuration à M. LAVANDIER.

Excusés : M. PACINI- M. ATHMANI -Mme LAKHBAT- M. MEDDOUR –
M. BOTTAZZI- Mme LORANGE.

Secrétaire : Mme BRUSCO.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE de verser au personnel communal des services administratifs les indemnités pour travaux supplémentaires à l'occasion des élections européennes du 9 juin 2024 et des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2022.

- EMET un avis favorable au retrait de la Commune de Cosnes –et-Romain du SIVU Le Fil Bleu.

-APPROUVE l'avenant n°5 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communaux passé entre la Commune de Hussigny-Godbrange et la société DALKIA, relatif à la fixation de nouveaux NB à l'Hôtel de ville et à l'école Jean de la Fontaine (école des garçons) et à l'intégration de nouveaux travaux dans le P3,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

- APPROUVE les travaux de maçonnerie estimés à 10 020 euros HT et les travaux de crépis estimés à 22 500 euros HT, selon les devis établis par l'entreprise Façade Prodécor Est, afin de consolider et crépir les murs des habitations contiguës au bâtiment communal 2 Rue du Maréchal Foch, suite à la démolition de ce dernier.

SOLLICITE auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Longwy une participation de 15 000 euros pour le financement de ces travaux, au titre du Fonds de Concours aux Communes 2024.

Compte-tenu des acomptes déjà attribués en janvier 2024,

- VOTE (M. RUGGIERI ne participant pas au vote pour l'OMS) les subventions ci-après, dont des subventions exceptionnelles de :

* 1 000 euros à l'Aurore Basket pour le titre de champion de l'équipe Seniors A,

* 300 euros au C.S.G. pour le titre de Championnat obtenu par l'équipe U15,

* 1 000 euros à Vibra'son pour l'organisation des apéro-concerts et de la fête de la Musique,

*1 000 euros à l'ACCA pour compenser en partie les hausses des dépenses liées aux dégâts agricoles causés par la prolifération des sangliers.

	montant
Amicale de Danse	1 100
Aurore Basket	4 900
CAH Judo	1 550
CAPHG	1 300
Club Sportif de Godbrange – CSG-	10 700
Club Sportif de Pétanque	800
Ring JC Bouttier	500
A.H.I.	1 500
ACCA	1 900
Sté Communale de Pêche	800
Amicale Retraités & Pers. Agées	1 750
Body Form'	330
Harmonie Municipale	7 000
La Cigale & la Fourmi	800
Les Jeunes Pousses	1 100
Vibra'Son	6 000
Office Municipal des Sports	5 500
AEIM	100
Amicale des donneurs de sang	400
Association Mémoire Camp de Thil	80
Association des paralysés de France	150
Association Solidarité peuple Palestinien	120
Section de la CLCV	225
Croix rouge Française	225
Cycloxygène Haucourtois	80
FCPE Collège Monod	150
FNATH	80
Foyer Socio-Educatif Collège Monod	150
ILGC Villerupt	50
J'aime le Cinéma	2 249,79
Ligue des Droits de l'Homme	150
Mission Locale FAJE	500
Radio ARIA	80
Secours Populaire 54	400

Secours Catholique	200
La Barque Silencieuse	200
Association Laïque d'Education Permanente	12 000
Association TNT	7 894
Association de Protection Animale de Villerupt	1 000
Association Culture et Patrimoine de Hussigny	2 000
Coopérative école Jacques Prévert	600
Coopérative école Jean de la Fontaine	600

Fait à Hussigny-Godbrange, le 4 juillet 2024.

Le Maire,



Laurent RIGHI

